

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2026-03-04/08

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Contre : 0 Pour : 14 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la
préfecture et affichage

Date de la séance : 4 mars 2026

Date de la convocation : 16 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, DURAND Grégory, CROUZET Rémy, GREA Pascale, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, GALLIFET Bernard, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir : LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à CHAUVIN Pascal

Absents : GAUTIER Alexandra, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane et PIGNARD Laurence.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PARCELLE AC N°484

Monsieur le Maire propose de désaffecter et déclasser du domaine public communal la parcelle cadastré section AC n°484 pour 75m².

Ce bien ne semble jamais avoir été affecté à l'usage direct du public, ou à un service public. Par mesure de prudence, il est préférable de constater la désaffectation de ce bien et de prononcer son déclassement du domaine public communal pour une incorporation au domaine privé communal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **CONSTATE** la désaffectation de la parcelle cadastrée section AC n°484 pour 75m².
- **PRONONCE** le déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée section AC n°484 pour 75m².
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY

